



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4605

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée d'art contemporain et Encore Production pour l'organisation d'un concert le 26 janvier 2019 au Musée d'art contemporain

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4605 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE D'ART
CONTEMPORAIN ET ENCORE PRODUCTION POUR
L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 26 JANVIER 2019
AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN (DIRECTION DES
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Pendant les périodes de montage des expositions, le Musée d'art contemporain (MAC) est fermé au public mais afin de maintenir un lien avec son public, le MAC entend poursuivre son ouverture ponctuelle.

En 2016, le public a été invité lors des « 10 jours exceptionnels » à rencontrer les artistes de l'exposition Wall Drawings pendant la période précédant l'ouverture de l'exposition au public.

En janvier 2018, le musée a renouvelé cette expérience en proposant au public un évènement musical qui remporta un vif succès.

Pour l'année 2019, le Musée d'art contemporain souhaite continuer à ouvrir une partie de ses espaces au public à travers un évènement musical alliant musique électronique, art contemporain et scénographie autour de la thématique « chantier », le 26 janvier 2019.

Cet évènement permet au public d'appréhender la musique électronique d'une nouvelle manière, à travers des performances musicales live, un DJ set et une scénographie sur mesure.

Il est coproduit en partenariat avec Encore Production qui assure la conception, la préparation du concert, la logistique et la billetterie.

Le musée met à disposition le hall d'entrée et s'assure de la présence d'un agent pendant la durée de l'évènement.

Le budget total de l'évènement s'élève à 17 035 €. La participation en nature du Musée d'art contemporain s'élève à 5800 €.

La convention de partenariat jointe au présent rapport définit les modalités de ce partenariat.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée d'art contemporain et Encore Production, pour l'organisation d'un concert le 26 janvier 2019 dans le hall du Musée d'art contemporain, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER